

SOUTIEN AU PROCÈS LE 6 SEPTEMBRE 2016 À 9H TGI DE BAR-LE-DUC



**deux OPPOSANT-ES AU PROJET CIGEO à BURE
comparaissent pour avoir refusé
de se soumettre au prélèvement ADN**

**PLUSIEURS AVOCAT-ES PLAIDERONT
POUR DÉNONCER CE FICHAGE DE MILITANT-ES.**

RDV à 8h45 devant le tribunal.

A BAS LES MURS ! A BAS LE FICHAGE !

**À Bure comme ailleurs,
nous refusons le prélèvement et la mise sous scellé de notre ADN.**

Dans les semaines, les mois à venir, des militant-es contre le projet CIGEO et son monde vont encore être jugé-e-s devant un tribunal pour avoir refusé d'ajouter leur ADN aux millions de fichiers du FNAEG.

Ça suffit.

Cette répression a trop duré !

Nous sommes de celles et ceux qui voulons vivre dans un monde libéré de toutes formes d'oppression qu'elle soit institutionnelle ou morale.

Nous sommes depuis trop longtemps témoins des dérives administratives autoritaires de l'État.

Nous sommes de celles et ceux qui apprenons à nous libérer de leur emprise sur nos vies.

Nous sommes de celles et ceux qui subissons la répression par le contrôle, le fichage à outrance, par la matraque, les grenades et la privation de liberté.

Nous appelons à l'insoumission face à toute forme de fichage et discrimination.

Nous soutenons et appelons à soutenir toutes les personnes qui le refusent en mettant leur propre liberté en jeu.

Ce procès n'est pas celui de deux militant-es mais celui du fichage par l'ADN et de la répression policière, judiciaire et politique, permanente, illégitime et illégale.

Malgré le bouillon sécuritaire perpétuel, faisons entendre nos voix, celles qui refusent de sacrifier leurs libertés sous le prétexte d'anti-terrorisme. Nous ne sommes pas dupes de la volonté de l'utiliser contre toutes et tous pour faire taire toute contestation.

Mettons un coup d'arrêt au fichage et son monde !

C'est pourquoi plusieurs avocat-es de nos groupes de soutien juridique (Bure, Nancy, Paris) plaideront lors de ces procès en argumentant sur notamment 3 aspects : juridique, scientifique et politique.

Aux médias :

Comme vous l'avez compris à travers cet appel, la portée de ces procès ne sera pas seulement individuelle : Les prévenus représentent les militantes et les militants de toutes les luttes.

Aussi, nous vous demandons de ne pas cibler les 2 personnes en procès ce jour-là mais de rendre compte de la dimension politique de ce procès quant au fichage des militant-es, c'est-à-dire de ne citer ni leur nom, ni montrer leur visage par respect pour leur vie privée mais surtout parce que, dans le cadre de la stratégie de défense et de soutien que nous venons de décrire, ces informations n'auront aucun intérêt.

Nous serons nombreux-ses ce jour-là devant le tribunal, à être concerné-es (déjà et tôt ou tard).

Les équipes média et juridique que vous connaissez déjà seront là aussi pour vos répondre.

Merci d'avance de votre compréhension.

Contacts :

- Équipe médias : 07 58 65 48 89*
- Legal Team Bure : 07 55 777 632*